

Protocole de Coopération Ablation des ancres et changement de sonde de Gastrostomie Formation délégué

Pôle Imagerie
Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble Alpes



VISA DU DOCUMENT

Ce document a été :

- Rédigé par Cyril David, Noel Lambiase et Rim Ammar, (MER service Radiologie Interventionnelle) et Mr Paulin GIRAUD (FF CADRE DE SANTE)
- Vérifié par Sandrine GUY (CADRE SANTE SUPERIEUR DU POLE IMAGERIE)
- Approuvé par Dr Ghelfi, chef d'unité radiologie interventionnelle, Dr Mathieu, radiologue interventionnel et Pr Bricault, chef du service d'imagerie

Historique des versions:

Version	Date	Evolutions	Etat
0	31/05/2024	Création du document	Approuvé



A) Objectifs de la formation

Etre capable de réaliser une consultation paramédicale dans le but d'effectuer une ablation des ancras de gastrostomie et de réaliser un changement de sonde/bouton sous contrôle radiologique en respectant le protocole et dans les mêmes conditions que les poses réalisées par les délégués.

Etre capable d'identifier les sources de complications et d'alerter le délégué de façon pertinente.

B) Prérequis :

- Personnel compétent en radiologie interventionnelle dédiée.
- Expérience minimum d'un an dans le secteur.
- Habilitation au poste de travail.
- Volontariat
- Les volontaires du PC pourront suivre le plan de formation (annexe) sous couvert de l'autorisation hiérarchique.
- Etre formé aux gestes d'urgence

C) Complémentaire pour le PC :

1) THEORIQUE :

- Connaissance de la prise en charge globale du patient
- Connaissance physiologique des composantes digestifs et vasculaires de la zone
- Connaissance anatomique des composantes digestifs et vasculaires de la zone
- Connaissance de l'indication pour l'ablation des ancras de gastrostomie et du changement de sonde/bouton de gastrostomie
- Connaissance des procédures d'urgence et des complications possibles.
- Procédure théorique d'apprentissage spécifique
- Maîtrise de l'asepsie au bloc opératoire (processus global).

2) PRATIQUE :

- 5 observations d'ablation d'ancras de gastrostomie
- 10 observations de changement de sonde et/ou bouton de gastrostomie
- 5 ablation d'ancras de gastrostomie accompagné par le délégué
- 10 changements de sonde et/ou bouton de gastrostomie accompagné par le délégué
- 5 ablation d'ancras effectués par le délégué
- 10 changements de sonde et/ou de bouton de gastrostomie effectués par le délégué
- Contrôle par vérification du registre de formation
-

3) VALIDATION DE LA FORMATION :

Formation théorique préconisée 2h validée par le délégué responsable du PC lors d'une évaluation.

Formation pratique du délégué validée par une MSP (mise en situation professionnelle) sur site :

- Connaissance du matériel stérile spécifique
- Respect des règles d'asepsie
- Connaissance de l'interrogatoire et prise en charge du patient (Indication, Contre-Indication)
- Connaissance du processus d'ablation des ancras de gastrostomie
- Connaissance du processus de changement de sonde et/ou de bouton de gastrostomie
- Dextérité lors des actes réalisés

- Connaissance et mise en place des différentes étapes (programmation des gestes)
- Vérification de non complication

NB : Accord mutuel indispensable du délégué et du délégant pour débiter le PC.

4) MAINTIEN DES COMPETENCES SPECIFIQUES DU PC :

- Nombre minimal de patients devant être pris en charge sur une période à définir pour le maintien des compétences **cf schéma ci-dessous**
- Modalités de formation continue : **participation formation interne comme les gestes d'urgences et externe DU Radiologie Interventionnelle, participation Congres JFR et AFPPE.**



